



Balades urbaines

Centre Bourg



Samedi 23 septembre 2017
découvrez le futur Centre Bourg !



DOSSIER DE PRESSE

un projet aménagé par



sur la commune et pour le compte de



avec la participation de



© A.T.T.S Architecture & urbanisme durables

Le mot de Christiane Guicherd

Maire de la commune de
Saint Laurent de Mure (69)

2^e Vice-Présidente de la Communauté de
Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)

2^e Vice-Présidente du Conseil
Départemental du Rhône



Le futur Centre Bourg de la commune se concrétise peu à peu. C'est un projet d'envergure qui modifie de façon durable et positive le cœur de Saint Laurent de Mure.

Il illustre la volonté de la municipalité de préserver son patrimoine tout en accompagnant le développement dans sa centralité d'un parc de logements de grande qualité associé à des espaces publics esthétiques et fonctionnels, une dynamique commerciale, ainsi qu'à des services. C'est un projet emblématique à l'architecture ambitieuse entre histoire et modernité qui contribuera à la qualité de vie dans la commune. Saint Laurent de Mure cultive ainsi son esprit village.

Depuis le début, notre démarche est participative. Nous informons la population, la concertons, l'associons au projet. Nous soutenons également les commerçants et incitons les habitants à continuer à venir dans le centre, malgré les travaux. Aussi, nous leur avons proposé de choisir les noms des futures rues, en organisant un vote.

Les balades du 23 septembre ainsi que le dévoilement du résultat de vote viennent en continuité.

Pour moi, la réussite de la centralité passe par son appropriation par la population. Tout un chacun est acteur de la vie économique du village et il nous apparaissait essentiel qu'ils aient envie de contribuer au projet. Ainsi, le 23, chacun pourra obtenir des informations, poser des questions et se projeter dans le futur Centre Bourg de Saint Laurent de Mure.



Les nouvelles rues du Centre Bourg !

Dans le cadre des travaux du Centre Bourg, de nouvelles rues sont créés pour permettre un meilleur déplacement. Et comme nous le faisons depuis le début, nous avons tenu à vous faire participer, chers Laurentinois et chères Laurentinoises.

Vous concerter, soutenir les commerçants, vous informer, aller à votre rencontre...continuent d'être nos objectifs. Aujourd'hui, choisissez les noms des nouvelles rues.

Ainsi, à partir du 1^{er} septembre et jusqu'au 20, vous avez pu voter pour les noms qui vous conviennent le mieux. Retrouvez ci-dessous nos propositions de noms et leurs explications.

La mémoire, la Liberté et Saint Laurent de Mure

Les propositions révèlent l'attachement de la Municipalité à des valeurs qui soutiennent tous les champs de son action politique : le devoir de mémoire, la Liberté, l'Égalité et l'identité de Saint Laurent de Mure.

Le parvis de la Mairie et la place du 26 août 1944 inchangés

Il est important de ne pas oublier ce qui fut le passé de la commune. C'est pourquoi nous ne changerons pas les noms du parvis de la Mairie et de la place du 26 août 1944. Le premier est ancré dans l'esprit de tous et c'est avec facilité que le nom s'associe alors la Mairie.

Pour le deuxième, il est essentiel de se rappeler les faits historiques qu'a connus la commune durant la Seconde Guerre mondiale. En effet, c'est grâce au Maire de l'époque, Marcel Baconnier, que Saint Laurent de Mure fut libéré, bien avant la fin de la guerre en France. Il s'est sacrifié pour faire relâcher les otages, des habitants Laurentinois, et repousser les allemands loin des frontières de la ville. En ce 26 août 1944, il a permis aux habitants de retrouver leur Liberté.

L'Hommage au Dr Didier Sondaz

Sur les quatre nouvelles voies créées avec le Centre Bourg, la **voie n°1** ne sera pas soumise au vote. La Municipalité a tenu à rendre hommage au docteur Didier Sondaz, ancien Maire de la commune de 1989 à 2007. Didier Sondaz avait pour objectif de travailler un réaménagement de la centralité de Saint Laurent de Mure. Nous tenons à reconnaître son investissement pour la commune, son héritage et transmettre l'histoire de Saint Laurent de Mure à toute la population. Il détenait aussi des qualités personnelles que tous ceux qui ont travaillé à ses côtés ont pu remarquer : sa volonté, sa passion, son charisme et son intelligence. Il n'aura pas pu voir le nouveau Centre Bourg, mais il en fera désormais aujourd'hui parti. Cette première nouvelle voie s'appellera donc **Rue Dr Didier Sondaz**.

La mise en avant des femmes qui ont œuvré pour la France

Peu de rues de notre ville rendent hommage à des femmes, c'est pourquoi nous avons voulu les mettre à l'honneur. Ce sont les noms de Grandes Dames qui ont mené un grand combat pour la France et qui ont marqué l'histoire de notre pays que nous vous proposons. Nous souhaitons faire perdurer et saluer leur engagement jusque dans nos rues. Leur rôle a été primordial pour l'Histoire et nous leur portons une grande affection. Les deux noms proposés sont donc **Rue Simone Veil et Rue Lucie Aubrac**, pour la **nouvelle voie n°2**.



L'engagement de Simone Veil pour les Droits de l'Homme, de la Femme, l'Europe et la Justice

Née en 1927, Simone Veil est issue d'une famille juive non pratiquante. Malgré une transformation de son nom et de faux papiers sous l'occupation, elle se fera arrêter avec sa famille par la Gestapo. Dès sa sortie des camps, elle va entamer des études de droit et entrer dans la Magistrature. Elle œuvrera tout le reste de sa vie pour la Liberté et mettra en marche un combat pour faire valoir les Droits des Hommes et des Femmes en France. C'est notamment grâce à elle que la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, dépénalisant l'avortement, fut adoptée.

Elle sera élue par la suite présidente du Parlement Européen. Là encore, ses combats pour les droits de l'Homme furent nombreux. Et après de nombreuses années d'engagements politiques, elle va s'en éloigner dans les années 90. A la fin des années 2000, elle se retire peu à peu de la vie publique : en 2007, elle quitte le Conseil Constitutionnel, puis, quelques semaines plus tard, la présidence de la Fondation pour la mémoire de la Shoah. Elle est décédée le 30 juin 2017.

La lutte dans la résistance de Lucie Aubrac, son engagement pour la liberté et la solidarité

Née en 1912, Lucie Aubrac a très vite pris conscience de la montée du fascisme en France et s'engage alors dans des associations pacifistes tout en militant aux Jeunesses Communistes. Son engagement va prendre de l'ampleur avec l'arrivée de la Seconde Guerre mondiale.

Mariée à Raymond Samuel, plus connu sous le nom de résistant Raymond Aubrac, elle va être menée à la libérer plusieurs fois de prison, faisant évader dans le même temps de nombreux résistants. Elle en est d'ailleurs une des plus grandes figures.

Agrégée d'histoire et professeur à Lyon, elle va continuer d'œuvrer tout le reste de sa vie pour les valeurs auxquelles elle croit : la paix, la liberté, la solidarité et la justice. Valeurs qui firent la grandeur du combat de la Résistance contre l'oppression allemande qu'elle va communiquer aux nouvelles générations de toute la France. Une grande figure de la Résistance qui n'a eu de cesse de militer en faveur de la paix. Elle est décédée le 14 mars 2007.

Les Droits de l'Homme

Parler de tous ces combats autant locaux que nationaux, autant tournés vers l'Histoire que vers l'avenir, c'est parler de liberté et des Droits de l'Homme. Nous vous proposons ainsi **Rue des Droits de l'Homme** pour la **nouvelle rue n°3**.

L'identité de Saint Laurent

Le Centre Bourg, c'est le nom qui vient immédiatement à l'esprit quand on pense au projet de réaménagement de notre cœur de village. Depuis le début, c'est de cette façon que nous le qualifions. D'ailleurs, il s'agit de la ZAC du Centre Bourg Laurentinois. Il est donc évident pour nous de proposer en deuxième choix pour la **nouvelle voie n°3** : le nom de **Rue du Centre Bourg**.

Des noms uniques pour Saint Laurent de Mure

Et parce qu'il était important pour nous de mettre en avant notre commune, nous avons fait le choix pour la quatrième voie créée faisant office de venelle, de proposer des noms qui ont trait uniquement à Saint Laurent de Mure et à ses habitants.

Venelle Laurentinoise est donc proposée pour la **nouvelle voie n°4**.

Dans le même ordre d'idée, nous avons voulu mettre en avant le marché de Saint Laurent de Mure, lieu et moment de partage, d'échanges, de détente.

La deuxième proposition pour cette quatrième voie est **Venelle du Marché**.



Présentation du Centre Bourg

Composer une nouvelle centralité contemporaine dans un esprit village.

Le projet, initié par la commune de Saint Laurent de Mure, vise à aménager le Centre Bourg en une centralité dynamique, dans l'esprit et les valeurs du village. Son périmètre est délimité par les avenues de la Mairie et Jean Moulin (RD 306), artère commerciale et de transit de la commune. Ce projet a pour objectifs le développement de l'activité commerciale, la création d'espaces publics et d'une offre diversifiée d'habitat.

La qualité et le vivre ensemble ont inspiré les choix d'aménagement pour que l'ensemble des habitants ou futurs résidents, petits comme grands, s'épanouisse dans leur commune.

La qualité des constructions est mise en avant par l'utilisation de matériaux nobles et issus du territoire local.

Le projet s'étend sur 4.3 hectares entre l'avenue de la Mairie et l'avenue Jean Moulin, axes de passage historique et d'un commerce attractif.

Un projet ambitieux, à l'image de Saint Laurent de Mure

Le Centre Bourg sera réalisé en harmonie avec le patrimoine existant, dont le quartier historique de la ville. Le projet vise à développer :

LES LOGEMENTS

Proposer une offre résidentielle nouvelle et diversifiée.

LES COMMERCES

Soutenir l'activité commerciale en confortant et développant des commerces de proximité et des services.

LES ESPACES PUBLICS

Aménager des espaces de convivialité. Donner à l'avenue Jean Moulin (RD 306) une dimension plus urbaine et renforcer les liaisons piétonnes.

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Doter la commune de nouveaux services : un pôle médical et un pôle d'activités tertiaires.



Pour atteindre ces objectifs, le projet se développe autour de la place du village, qui prend une dimension symbolique et fonctionnelle au cœur du village. Ouverte sur les deux avenues et les futurs îlots construits, elle devient un lieu animé, d'échanges et d'accueil.

Le projet urbain s'accompagne de travaux d'amélioration du cadre de vie avec l'aménagement de l'avenue Jean Moulin (RD 306), de l'avenue de la Mairie, de la place de la Mairie, du square du 11 novembre 1918, ainsi que les abords de la Concorde et le parking près du stade. De nouvelles liaisons piétonnes seront également créées.

Le groupe SERL est aménageur de la ZAC «Centre Bourg» à Saint Laurent de Mure.

Quelques chiffres

• 13 543 m² soit environ 200 logements :

- Accession libre
- Locatif social
- Résidence personnes âgées

• 3 745 m² de commerces et services

• 1 100 m² d'activités tertiaires, avec le projet d'ouverture d'un pôle médical

• 1 000 m² d'équipements publics

• 240 places de stationnement public en surface

• 315 places de stationnement privé en sous-sol



Une ambiance verte et arborée

Dans le cadre du projet du Centre Bourg, l'avenue Jean Moulin (RD 306) sera réaménagée.

La circulation automobile sera pacifiée et les piétons auront plaisir à emprunter les **larges trottoirs arborés**, de jour comme de nuit grâce à l'installation d'une lumière harmonieuse.

L'ensemble des rues du Centre Bourg bénéficiera de plantations et les cœurs des îlots seront arborés et végétalisés. Des **jeux d'enfants** seront aménagés dans un environnement de verdure au sud de la Place pour le plus grand plaisir des familles !

La municipalité, accompagnée par le cabinet paysagiste Ménard Paysage et Urbanisme, a fait le choix de travailler avec des pépiniéristes locaux dont le savoir-faire est reconnu dans toute la France : les pépinières GUILLOT-BOURNE à Jarcieu (Isère) et les pépinières SOUPE à Châtillon-sur-Chalaronne (Ain).

Les variétés d'arbres

Tous les arbres ont été choisis et réservés, un par un, lors de visites de marquages en pépinières. Le choix des essences d'arbres a été guidé par la volonté de différencier les rues et d'avoir une trame végétale changeante au cours des saisons : la couleur des feuilles, la floraison, l'entretien des arbres...

• **Avenue de la Mairie** : alignement de *Zelkova serrata* « Green Vase » (Orme de Sibérie).

• **Nouvelle voie Sud** : mélange de *Prunus mahaleb* (Cerisier de Ste Lucie), *Pistacia chinensis* (Pistachier de Chine), *Corylus avellana* (Noisetier) et *Ostrya carpinifolia* (Charme houblon), *Acer campestre* (Érable champêtre), de *Prunus sargentii* (Cerisier de Sargent originaire du Japon).

• **Parvis de la Mairie** : *Acerginnala* (Érable du fleuve Amour), *Euodia danielli* (Arbre à miel), *Prunus subhirtella Autumnalis* (Cerisier à fleur d'automne), *Pyrus calleryana Bradford* (Poirier de Chine), *Acer burgerianum* (Érable trident) et *Amelanchier*.

• **Place de la Liberté** : *Pyrus calleryana Bradford tige* (Poirier de Chine), *Prunus subhirtella Autumnalis* (Cerisier à fleur d'automne) et le *Prunus subhirtella Ombrella* (Cerisier d'Asie de l'Est formant une ombrelle).

• **Abords de la Concorde** : alternance de *Prunus maackii* (Cerisier de Mandchourie) et de *Prunus sargentii* (Cerisier de Sargent originaire du Japon).

Avancement des travaux d'aménagement de la ZAC

Débuté en janvier 2016, la première phase de travaux de la ZAC Centre Bourg Laurentinois est terminée.

Concernant l'état d'avancement des travaux devant la Mairie, ils sont achevés depuis décembre 2016 au niveau du parvis et de la Place de la Liberté. Des plantations de végétaux et la pose de mobilier urbain ont embelli ces espaces. En effet, début décembre 2016, l'entreprise DUC & PRENEUF a planté 25 ornes de Sibérie le long des voies et sur les espaces publics. Leur feuillage épais, leurs grandes branches courbées et leur longévité permettront de recréer dans l'avenir une nouvelle voûte naturelle, symbole de l'avenue de la Mairie.

Le parking situé Place de la Liberté a été ouvert au stationnement courant décembre 2016. Il a une capacité de 26 places de stationnement avec deux entrées possibles afin d'en faciliter son accès.

L'avenue de la Mairie (RD153) est terminée et définitive à l'exception du trottoir Est. Elle a été volontairement réduite à 5m75 afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Aussi, le plateau surélevé situé devant la Mairie a été mis en place afin de donner la priorité aux piétons. Sur toute l'avenue, avec les larges trottoirs, les piétons sont en sécurité.

Dans un souci de conformité et de respect de la sécurité routière, le Département du Rhône a validé techniquement ces choix. Les transports scolaires sont autorisés à emprunter cet axe. Pour rappel, ce dernier est interdit aux poids lourds, sauf desserte locale aménagée.

En 2017, les travaux se sont poursuivis sur l'avenue Jean Moulin avec l'enfouissement des réseaux secs par le SYDER, avec la création d'un réseau séparatif et d'un bassin enterré. Les travaux en surface sont quant à eux en cours. Ont déjà été réalisés la pose des bordures, l'application des enrobés et des bétons sur les trottoirs. Il reste à finaliser la plantation des arbres d'alignement.



Au service du projet et de la Ville de Saint Laurent de Mure, une équipe constituée dès 2013 de :

- **SERL@Aménagement** (aménageur),
- **AKTIS architecture & urbanisme durables** (architecte en chef),
- **Ménard Paysage & Urbanisme** (MPU - paysagiste),
- **SEGIC** (maître d'œuvre des espaces publics).



Ilot 4 : Les Jardins de Saint-Laurent de l'entreprise COPRA

LES JARDINS DE
Saint-Laurent



Dans une résidence à taille humaine, les appartements déclinés du 2 au 5 pièces ont été pensés pour votre confort. Bien orientés, ils bénéficient d'une belle lumière naturelle, offrent des espaces à vivre généreux et s'ouvrent pour la plupart sur de jolis balcons, d'agréables terrasses ou des jardins privés.

UNE RÉSIDENCE DE QUALITÉ ÉLÉGANTE ET CONTEMPORAINE

- Résidence fermée, contrôle des accès de chaque hall d'entrée d'immeuble depuis la rue par un système de vidéophonie
- Parc arboré privatif imaginé par un architecte paysagiste
- Mise en valeur des parties communes (notamment les halls d'entrées) par un architecte décorateur
- Garages fermés en sous-sol
- Ascenseurs desservant tous les paliers y compris le sous-sol
- Performance énergétique optimisée (RT 2012)
- Individualisation des charges de chauffage

LE MOT DE L'ARCHITECTE PIERRE GARDONI - STUDIO GARDONI

Cette résidence s'inscrit dans la requalification du centre bourg laurentinois, dans l'esprit d'un cœur de village. L'architecture de cet ensemble concilie des formes traditionnelles, dans la continuité bâtie et urbaines de Saint Laurent de Mure, et une modernité des espaces, tant en termes de confort que d'organisation. La matérialité minérale des bâtiments, associant enduits traditionnels et parements de briques reprenant le motif des architectures de terre, ainsi que les toitures de tuile, résonnent avec l'environnement. Les logements sont répartis en quatre petites allées autour d'un cœur d'îlot généreusement planté en pleine terre, sans aucun véhicule : une cour arborée qui fait l'identité et la qualité d'usage de cet ensemble.

Les logements : une offre diversifiée et équilibrée

Environ **200 nouveaux logements** seront construits sur les 4 îlots du projet. Les bâtiments à taille humaine, s'échelonnent entre 1 et 3 étages et seront tous équipés de parkings privés en sous-sol. Le projet propose une offre diversifiée (13 534 m² : 20 % de logements sociaux, 70 % logements libres et 10 % de logements pour sénior). Les promoteurs utiliseront des matériaux de qualité pour optimiser le confort des habitants (lumière naturelle, matériaux nobles...).

Deux résidences sont en cours de commercialisation : Les Jardins de Saint-Laurent, programme de l'entreprise COPRA sur l'îlot 4 et Les Pléiades Résidences de l'entreprise BLAIN sur l'îlot 5.



Les Jardins de Saint-Laurent - © Studio Gardoni



Les Pléiades Résidences - © scrub architectes

Ilot 5 : Les Pléiades Résidences de l'entreprise Blain

Les
Pléiades
RÉSIDENCES

bruno blain
PROMOTION

Composée de 84 logements collectifs répartis sur 5 montées, le programme immobilier Les Pléiades propose 30 logements en résidence seniors, 11 logements sociaux, 43 logements en accession du T2 au T4, des commerces et du service en pied d'immeuble. La résidence Les Pléiades sera édifiée sur un niveau de sous-sol de 91 stationnements et s'élèvera sur 2 ou 3 niveaux orientés, pour certains, au cœur d'un espace paysager privé, et pour d'autres, tournés vers la nouvelle place publique.

LE MOT DE L'ARCHITECTE - SCRUB ARCHITECTES

Le projet « Les Pléiades » s'inscrit dans une harmonie globale et une cohérence durable avec le site, au cœur de Saint Laurent de Mure. Organisé autour d'un cœur d'îlot planté, ouvert et connecté à l'environnement proche, il propose un cadre intimiste dédié à la pause et à la contemplation. Une attention particulière est portée à la qualité de vie. Des terrasses plantées et des jardinets surélevés visent à une qualité d'usage supplémentaire et privatisent les abords des logements en rez-de chaussée. Ainsi, outre leur situation idéale en cœur de ville, les appartements offrent un haut niveau de confort et un véritable agrément d'usage. Dans un esprit village, la réinterprétation de la toiture deux pans ancre l'opération dans l'air du temps et induit une image forte. L'identité architecturale est donc naturellement influencée par le patrimoine environnant. Les matériaux et le mode constructif visent à assurer la pérennité du bâtiment. Ils permettent aussi d'intégrer l'opération dans son environnement en respectant les orientations et l'écriture locale.

Participation au projet



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS

La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) est née le 29 décembre 1993. Elle rassemblait à son origine 6 communes : Colombier Saugnieu, Genas, Jons, Pusignan, Saint-Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure. Dès sa création, la CCEL exerce les compétences suivantes : entretien et aménagement des voiries, aménagement du territoire, développement économique, cadre de vie, politique de l'habitat, protection et mise en valeur de l'environnement, traitement et gestion des déchets, transports urbains. En 2013, 2 nouvelles communes ont intégré la CCEL : Saint Pierre de Chandieu et Toussieu, portant le bassin de vie à près de 40 000 habitants répartis sur un territoire de 14 000 hectares.

Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)

55, rue de la République - CS 80029 - 69747 Genas cedex
Tél. : 04 72 79 05 34
www.ccel.fr



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'OUEST RHÔNE-ALPES

Il intervient, sous convention et au nom de la collectivité, pour mettre en œuvre la politique foncière, procéder aux acquisitions foncières et mener les opérations de nature à faciliter l'usage ultérieur de terrains nécessaires à la production d'habitat pour tous et à son développement économique. La première convention entre Epora et Saint Laurent de Mure, signée en janvier 2012 pour 4 ans (études préalables secteur Centre Bourg) a été reconduite le 18 décembre 2015, pour 4 ans.

L'Epora, un acteur clé de l'action foncière, créé par décret le 14 octobre 1998, est l'un des 13 opérateurs fonciers d'État en France et intervient sur les départements de la Loire, de l'Ardèche et de la Drôme ainsi que sur 22 cantons du Rhône et 21 cantons du Nord-Isère. L'Epora propose un accompagnement complet de la veille foncière à la revente ou intervient à des moments précis de la mise en œuvre du projet identifiés avec la collectivité.

Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)

2, avenue Grüner - CS 32902 - 42029 Saint-Étienne Cedex 1
Tél : 04 77 47 47 50
www.epora.fr



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE

Aménagement du territoire, entretien des routes, accompagnement social, collèges, animation des territoires et décentralisation culturelle : depuis 1986, les compétences attribuées par les lois de décentralisation ont insufflé un nouvel élan à l'action des Départements.

La loi du 27 janvier 2014 réaffirme le Département comme «chef de file» en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Le coût financier de ses interventions représente plus de la moitié de son budget de fonctionnement.

Conseil départemental du Rhône

Hôtel du département
29-31 cours de la Liberté - 69483 Lyon Cedex 3
Tél : 0800 869 869 (appel gratuit)
www.rhone.fr



L'ARCHITECTE EN CHEF AKTIS ARCHITECTURE & URBANISME DURABLES

C'est grâce à la recherche constante de l'excellence, de la qualité, de la créativité et de la durabilité, qu'AKTIS architecture & urbanisme durables génère depuis plus de 25 ans la réussite de projets d'aménagements, de complexes résidentiels et commerciaux, d'équipements publics, ainsi que d'opérations de rénovation de l'existant. AKTIS se donne pour mission de soutenir la mise en œuvre de solutions d'aménagement et de développement répondant aux besoins actuels, tout en préservant la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Nous sommes conscients de la vocation humaine, sociale, culturelle et technique de notre métier, elle est notre marque de fabrique et nourrit chacun de nos projets.

LE PAYSAGISTE MENARD PAYSAGE & URBANISME



Du grand paysage à l'objet urbain, du conseil au suivi de chantier Eric-Pierre Ménéard intervient à toutes les échelles du territoire et sur une grande diversité de missions, dans une logique de continuité et de cohérence. Il réaffirme l'importance d'une approche de concepteur, paysagiste et urbaniste, attentif aux sites et à ceux qui les habitent, pour créer des liens, apporter de la douceur, une diversité d'ambiances rythmées par les saisons, et une qualité de vie dans les espaces du quotidien.



LE MAÎTRE D'OEUVRE DES ESPACES PUBLICS SEGIC

SEGIC INGENIERIE, toute l'ingénierie des infrastructures sur 5 sites : Paris et Ile-de-France, Marne la Vallée, Rhône-Alpes, région Méditerranée, Antilles. Société indépendante d'une centaine de collaborateurs qui développe depuis plus de 50 ans ses activités d'études et de maîtrise d'œuvre dans les domaines de l'aménagement urbain, de la route, des équipements de la route, des VRD, du génie civil, de l'eau, de l'environnement, du paysage, du trafic-circulation et des systèmes d'information. Nos clients principaux sont les communes, les communautés de communes ou des aménageurs dans le cadre de maîtrises d'œuvre complète urbaine. SEGIC Ingénierie travaille également sur de nombreux grands projets routiers pour le compte de l'État et des Conseils Départementaux.



LE GROUPE SERL, DÉVELOPPEUR DE SOLUTIONS URBAINES

La SERL est aménageur de la ZAC Centre Bourg [4,3 hectares] à Saint-Laurent de Mure, pour le compte de la commune.

Ensemble de projets urbains, le Groupe SERL travaille au service des collectivités territoriales et des organismes privés. Présente sur des opérations d'aménagement et de construction de toutes tailles depuis 60 ans maintenant, la SERL a historiquement façonné plusieurs secteurs de la Ville d'hier et d'aujourd'hui.

Le Groupe SERL est reconnu expert dans son cœur de métier : aménagement, développement économique, construction d'équipements, ingénierie foncière. Par ses filiales (énergies renouvelables, services aux entreprises, ingénierie immobilière) et ses nouveaux domaines d'intervention (programmation, santé-médico-social, sûreté urbaine), le Groupe révisé et complète régulièrement ses compétences et son offre à destination des territoires de la grande région économique lyonnaise.

Au regard de la complexification de nos sociétés, des moindres ressources financières, de la rareté du foncier disponible, des enjeux de durabilité (environnementale, économique, social), les décideurs sont à la recherche d'opérateurs efficaces, fiables, réactifs et inscrivant leur action dans la recherche de l'intérêt général. Autant de gènes présents depuis toujours dans l'ADN du Groupe SERL.

Société d'Équipement du Rhône et de Lyon (SERL)

4 boulevard Eugène Deruelle - CS 13312 - 69427 LYON Cedex 03
Tél. : 04 72 61 50 00
www.serl.fr



www.saintlaurentdemure.org

CONTACT PRESSE

Marion GRIFFAY, chargée des relations presse,
Mail : m.griffay@agence-cdp.com
Tél. : 04 72 57 76 20

Amandine LABISSY, Mairie de Saint Laurent de Mure
Tél. : 04 72 48 38 87

Laila KALAI-KIMEFELD, SERL Aménagement
Mail : l.kimelfeld@serl.fr
Tél. : 04 72 61 50 18

un projet aménagé par



sur la commune et pour le compte de



avec la participation de

